



PRÉFET DU NORD

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 29/05/2020

SÉCHERESSE DANS LE NORD

L'ensemble des bassins versants du département sont placés en vigilance sécheresse jusqu'au 30 juin 2020

Le 14 mai 2020, le comité technique sécheresse réunissant la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Météo France, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) du Nord et du Pas-de-Calais, les directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) des deux départements, le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'Agence régionale de Santé (ARS), a fait le point sur les évolutions constatées depuis la fin avril.

Compte-tenu des dernières données relevées sur les différents bassins versants, **Michel Lalande, préfet du Nord, place l'ensemble du département en état de vigilance sécheresse jusqu'au 30 juin 2020.**

Dans ce contexte, **chacun est invité à utiliser l'eau avec modération et à faire preuve de civisme.**

Avril 2019 – avril 2020 : une année continue en vigilance ou alerte sécheresse

Le constat du niveau bas des nappes phréatiques dès avril 2019, couplé au déficit pluviométrique persistant, à des températures élevées et à la diminution des débits des cours d'eau, avait entraîné, dès le début du printemps, la prise d'un certain nombre de mesures de restriction pour la majeure partie des bassins versants du département. L'évolution de la situation, tout au long de l'année, a ensuite nécessité une adaptation, à de nombreuses reprises, de l'arrêté avec un placement *in fine* de l'ensemble du département du Nord en alerte renforcée jusque fin décembre 2019, puis en alerte jusqu'au 15 janvier 2020. À mi-janvier 2020, si la situation au niveau des cours d'eau et canaux s'était améliorée en raison des précipitations, la situation de la ressource en eau souterraine restait préoccupante et avait amené le préfet du Nord à placer l'ensemble du département à un niveau de vigilance sécheresse jusqu'au 15 avril 2020.

À la mi-avril 2020 : une légère amélioration après des pluies en février

L'hiver 2019-2020 a été marqué par une pluviométrie relativement importante, notamment au mois de février, ayant permis une recharge correcte des nappes sur une bonne partie du territoire, et ce, malgré des niveaux très bas qui faisaient suite aux trois années de sécheresse consécutives. La situation était donc à mi-avril relativement stable avec une amélioration. Le département est donc sorti de la vigilance sécheresse le 15 avril dernier, avec toutefois certains secteurs plus particulièrement sous surveillance.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



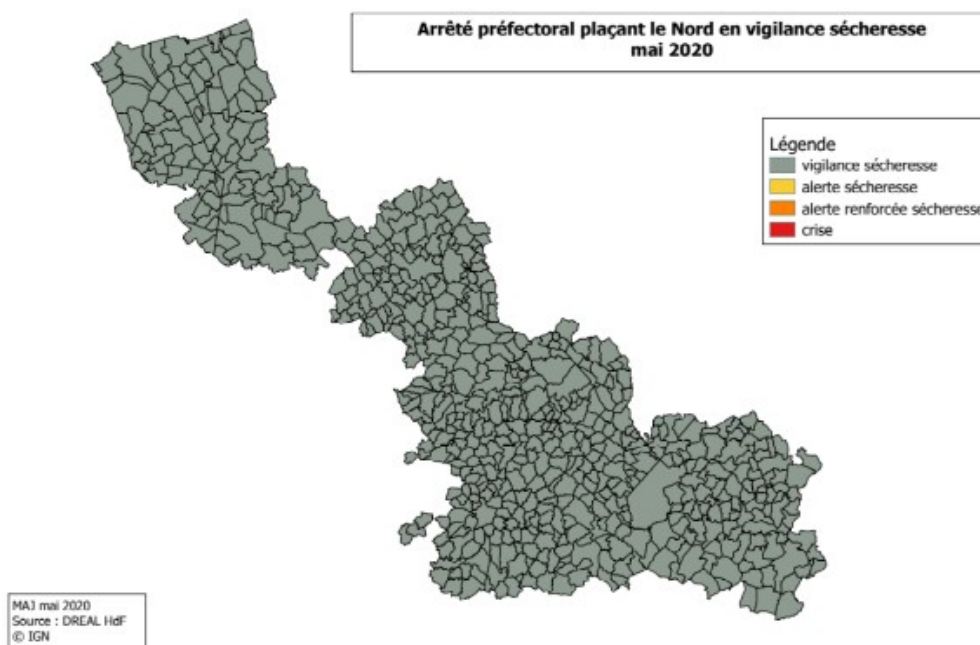
[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Depuis fin avril : une situation qui s'est dégradée

Depuis les dernières semaines, suite notamment au temps chaud et sec, la situation hydrologique s'est considérablement dégradée en surface. Les débits des cours d'eau ont diminué jusqu'à atteindre actuellement des seuils de vigilance sur la plupart des stations, voire même le niveau d'alerte pour l'une d'entre elles. Concernant les eaux souterraines, la situation est relativement stable malgré des disparités sur le territoire. Les niveaux historiquement bas relevés en 2019 et le déficit accumulé sur les trois dernières années de sécheresse ont toutefois fragilisé cette ressource et il est d'ores et déjà indispensable d'être attentif à sa consommation. Eu égard à l'ensemble de ces éléments, il est donc nécessaire de maintenir une surveillance accrue des conditions hydrologiques et de réduire les usages de l'eau afin d'éviter toute pénurie d'eau potable et/ou atteinte aux milieux naturels.

Cette situation amène le préfet du Nord à placer l'ensemble du département à un niveau de vigilance sécheresse jusqu'au 30 juin 2020.

À ce titre, et afin d'anticiper une dégradation supplémentaire des nappes, **tous les usagers, qu'ils soient particuliers, professionnels, collectivités, agriculteurs sont invités à réduire leurs consommations d'eau et à éviter les utilisations qui ne sont pas indispensables**, afin de permettre une recharge conséquente de la nappe phréatique.



En cas d'aggravation des conditions, le préfet pourra être amené à prendre des mesures restrictives si besoin.

Retrouvez en annexe les conseils pour économiser l'eau.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr





Même quand il pleut,
les réserves en eau
restent

FRAGILES

dans le Nord

Le Nord connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants qui ont conduit, en 2017 et 2018, à des mesures de restrictions.

L'hiver 2018-2019 a présenté un déficit pluviométrique de 20 % par rapport à la normale. Il n'a donc pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes de revenir à leur niveau normal au début de printemps. Ainsi, notre département enregistre, par endroit, un niveau historiquement bas et les éventuels événements pluvieux ou orageux ne sont pas de nature à améliorer rapidement la situation.

**Soyons tous citoyens,
économisons l'eau**

ÉCONOMISER L'EAU, c'est protéger la ressource mais aussi réduire ses dépenses !

À LA MAISON



Ne faites pas tourner les **lave-linge** ou les **lave-vaisselle** à moitié vides



Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette



Préférez les **douches** aux bains : Un bain consomme x5 plus d'eau



Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau
Une chasse d'eau économique consomme 2x moins d'eau



L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes

La chasse aux fuites

Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur

20%

Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer



Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = **centaines de m³ par an**

AU JARDIN



1 binage = 2 arrosages



Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol



Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite



Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage



Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...



Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique



Recueillez l'eau de pluie pour arroser



Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens

Tenez compte de la pluie prévue ou tombée

N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies

sur une idée originale de la préfecture du Morbihan

www.nord.gouv.fr

[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)

[@prefet59](https://twitter.com/prefet59)

[prefethdf](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Préfecture de Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)

[prefet59](https://twitter.com/prefet59)

[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE Cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr

